

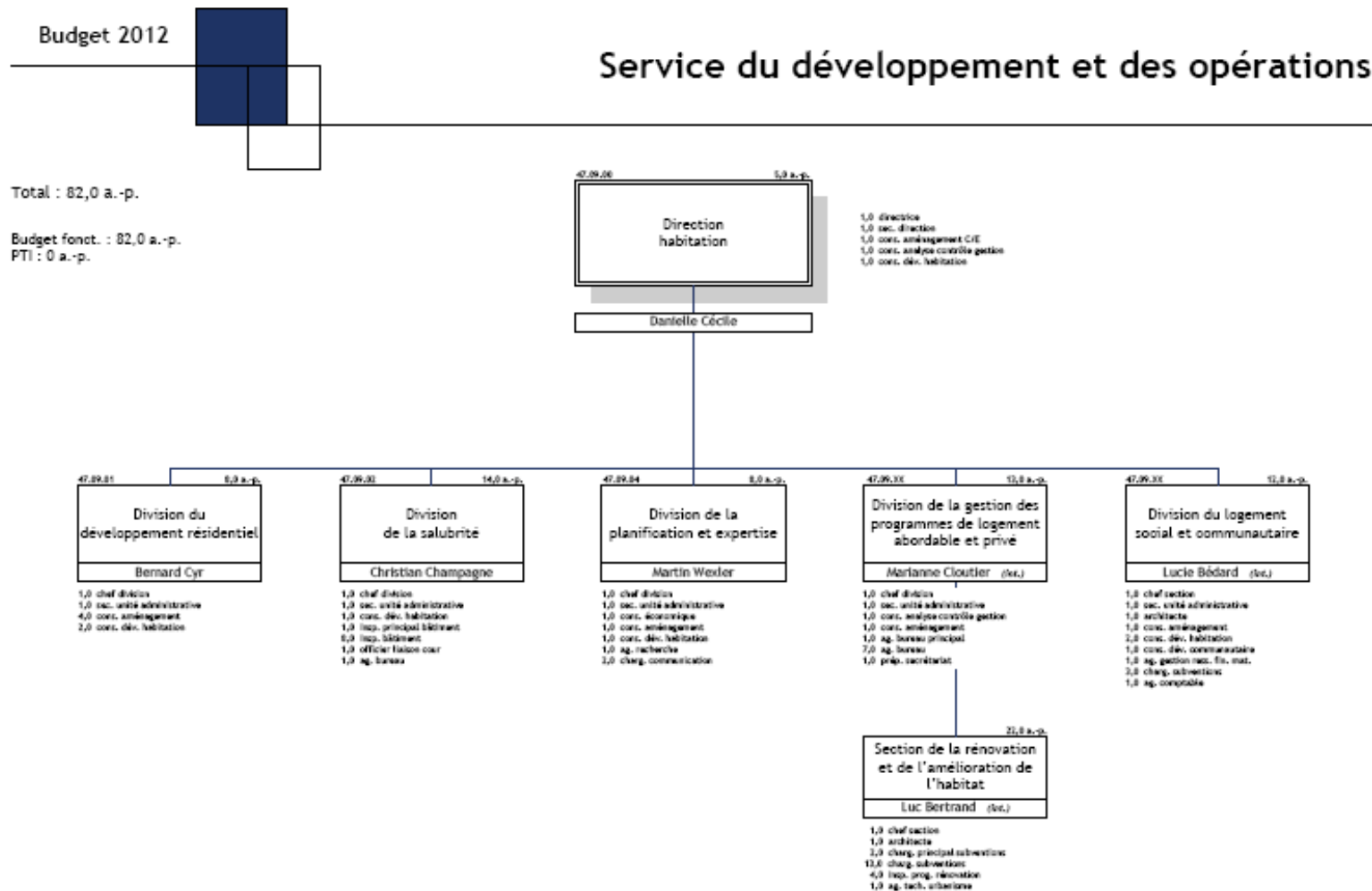
Document budgétaire 2012

**Présentation du budget de fonctionnement 2012
à la Commission permanente du conseil
sur les finances, les services administratifs
et le capital humain**

**Par la Direction de l'habitation
du Service du développement et des opérations**

- **Mission**
- **Organigramme**
- **Objectifs et principales réalisations de 2011**
- **Enjeux et priorités de 2012**
- **Budget de 2012**
- **Sociétés et organismes partenaires**

- **La mission de la Direction est de proposer à l'administration municipale des orientations, des plans d'action et des programmes pour répondre aux enjeux montréalais en habitation.**
- **La Direction fournit aux promoteurs privés et communautaires, aux sociétés paramunicipales, aux arrondissements et aux citoyens des subventions ou des conseils dans le domaine de l'habitation.**
- **Les actions de la Direction ont pour but de soutenir et d'accélérer le développement résidentiel, incluant des logements abordables et des logements sociaux et communautaires, de favoriser l'accèsion à la propriété et de contribuer à l'amélioration de l'habitat.**



Des réponses aux grands enjeux

- **Soutenir une offre résidentielle diversifiée et équilibrée** incluant du logement abordable pour maintenir l'équilibre démographique et affronter la concurrence régionale.
- **Fidéliser à long terme les familles à Montréal** par des mesures d'aide à l'achat d'une propriété, la construction de produits résidentiels adaptés aux familles, et une promotion vigoureuse des atouts qu'offre Montréal.
- **Répondre aux besoins sociaux en habitation**, notamment ceux des familles et des personnes sans-abri ou vulnérables.
- **Améliorer la qualité de l'habitat** en stimulant la rénovation des logements et l'adaptation de domicile pour clientèles âgées et handicapées, et en assurant, avec les arrondissements, le maintien aux normes de salubrité du parc résidentiel locatif.
- **Améliorer la performance environnementale du parc résidentiel** en mettant à contribution l'ensemble des programmes d'habitation.

- **Succès des mesures d'aide à l'accession à la propriété pour les familles**
 - **Plus de 600 dossiers «famille» en 2011** : la part des familles dans le programme atteint maintenant **35%**.
 - Démarrage des mesures d'**aide à la rénovation** pour les familles ayant bénéficié du programme d'aide à l'accession à la propriété (volet bâtiment existant).

- **Poursuite des activités de promotion résidentielle de Montréal**
 - Intensification de l'**Opération Découverte de quartier** (**3** arrondissements et **600** participants en 2011).
 - Campagnes «**Rapprochement travail-résidence**» menées conjointement avec **5** établissements majeurs du réseau de la santé.
 - **Nouveau site web «HabiterMontréal.com»** prêt à être lancé au début de 2012 et premières connexions aux **réseaux sociaux** pour rejoindre les jeunes familles urbaines.

- **Poursuite de la Stratégie d'inclusion**
 - **5 ententes signées en lien avec de grands projets**, qui à terme comprendront **3 000** unités résidentielles, dont plus de **500** logements sociaux et communautaires. Collaboration à la planification d'autres sites.

- **Amélioration de la salubrité des logements**
 - En collaboration avec les arrondissements, inspection de **2 000 nouveaux logements** en 2011, ce qui porte à près de 12 000 le nombre total de logements touchés depuis le début de l'intervention.
 - Le taux de correction des non-conformités atteint globalement près de 80 %. Plus de la moitié des logements (6 200) sont entièrement remis aux normes; le travail de suivi se poursuit pour les autres.
 - Projet-pilote poursuivi avec l'arrondissement de Ville-Marie pour **l'inspection de maisons de chambres**, avec l'appui de partenaires institutionnels et communautaires.
 - Recensement des maisons de chambres : démarche amorcée avec les partenaires communautaires.

Subventions engagées conformément aux cibles visées et aux budgets prévus dans les divers programmes

- **Logements sociaux et communautaires** : engagements définitifs de projets pour 955 logements, et engagements conditionnels pour 280 logements.
- **Subventions à la rénovation** pour 1 437 unités résidentielles. Révision en cours des deux principaux programmes pour y intégrer des éléments de programmes mineurs fermés durant l'année; maintien des mesures ciblant les familles.
- **Subventions d'aide à l'accession à la propriété** : 1 750 demandes approuvées dans le cadre du nouveau programme.
- **Construction de grands logements (3cc et +) pour familles** : chantiers en cours ou parachevés pour 234 logements en 2011, dans le cadre des programmes. Également, mise en chantier de 154 unités familiales dans le cadre du programme Accès Condos de la SHDM (soit 30 % des unités Accès Condos mises en chantier en 2011).

1. Assurer une offre résidentielle diversifiée et équilibrée

- *Soutenir le développement de produits résidentiels à coûts abordables*
- *Faire la promotion de Montréal comme milieu résidentiel*

Actions prioritaires

- Dans le cadre des programmes d'aide à l'accession à la propriété, approuver des subventions pour 1 650 ménages et identifier les ajustements requis au programme, le cas échéant.
- Conclure la démarche de réflexion en collaboration avec les arrondissements, les gestionnaires de grands projets et autres parties prenantes, sur la mise en œuvre de la stratégie d'inclusion et la création d'un fonds de compensation.
- Poursuivre le partenariat avec de grands employeurs montréalais de la santé et des services sociaux dans le but de promouvoir Montréal comme lieu de résidence; étendre cette approche auprès des employés de la Ville de Montréal et de l'Office municipal d'habitation de Montréal.
- Étendre le partenariat avec les arrondissements dans le cadre d'activités promotionnelles telles que les *Découvertes de quartier*, afin de faire connaître l'offre résidentielle montréalaise.

2. Fidéliser les familles sur le territoire montréalais

- *Aider les familles à acquérir une propriété*
- *Soutenir la construction de produits résidentiels adaptés aux besoins des familles*
- *Faire la promotion de Montréal comme milieu résidentiel pour familles*

Actions prioritaires

- Dans le cadre des programmes d'aide à l'accession à la propriété, approuver des subventions pour au moins 700 familles.
- Coordonner l'application de la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels, en tenant compte des cibles «famille».
- Lancer et assurer le développement du volet web de la campagne de promotion et le recours aux réseaux sociaux afin de valoriser l'achat résidentiel à Montréal, notamment auprès des jeunes familles urbaines.
- Poursuivre le suivi et l'analyse des dynamiques résidentielles des familles, en particulier en ce qui a trait aux avantages comparés de Montréal et des banlieues, afin d'orienter les interventions pour favoriser le maintien des familles et autres ménages sur le territoire montréalais.

3. Répondre aux besoins d'habitation des clientèles vulnérables ou mal desservies par le marché

- *Soutenir le développement de logements sociaux et communautaires*
- *Participer aux initiatives de revitalisation de secteurs urbains en difficulté*

Actions prioritaires

- Approuver des subventions pour des projets totalisant 1 500 unités en 2012, incluant des projets pour familles de toutes tailles et des projets pour personnes sans-abri ou à risque d'itinérance.
- Appuyer le travail de la Société d'habitation du Québec (SHQ) en vue de revoir les modalités de financement du programme AccèsLogis.
- Renouveler le mandat de l'Office municipal d'habitation de Montréal pour le service de référence aux ménages sans logis ou sinistrés.
- Maintenir une veille informationnelle en regard de l'expiration prévue des conventions de financement du parc ancien d'habitat social.
- En lien avec la Démarche montréalaise de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, poursuivre les efforts pour accroître l'arrimage entre les interventions en habitation et le soutien aux personnes et aux milieux de vie en difficulté.

4. Améliorer la qualité de l'habitat

- *Stimuler la remise en état et la rénovation des immeubles locatifs*
- *Soutenir l'amélioration de la salubrité dans le parc résidentiel*
- *Poursuivre l'adaptation de domicile pour les personnes âgées ou handicapées*

Actions prioritaires

- Dans le cadre des programmes d'aide à la rénovation, engager des subventions pour des projets totalisant 1 000 logements.
- Fournir aux arrondissements concernés les services prévus au Plan d'amélioration de la salubrité (inspections, avis et constats d'infraction; travaux en lieu et place des propriétaires si requis).
- Poursuivre la mise en œuvre du Plan régional de lutte contre les punaises de lit en concertation avec la Direction de la Santé publique de Montréal (DSP) et les autres partenaires-clés.
- Avec la DSP, fournir aux arrondissements et aux propriétaires concernés le soutien et la formation nécessaires à l'élimination des moisissures dans les logements.
- Dans le cadre de programmes d'adaptation de domicile pour les aînés et les personnes handicapées, engager des subventions pour des projets totalisant 400 logements.

Des mesures en 2012

... qui contribueront à :

	Soutenir la croissance de Montréal	Retenir les familles	Répondre aux besoins sociaux	Améliorer l'habitat existant	Développer de façon durable
Accession à la propriété	✓	✓			✓
Construction de copropriétés	✓	✓			✓
Nouveaux logements communautaires		✓	✓		✓
Rénovation de logements privés		✓		✓	✓
Inspections de salubrité				✓	
Adaptation de domicile pour aînés et personnes handicapées			✓	✓	

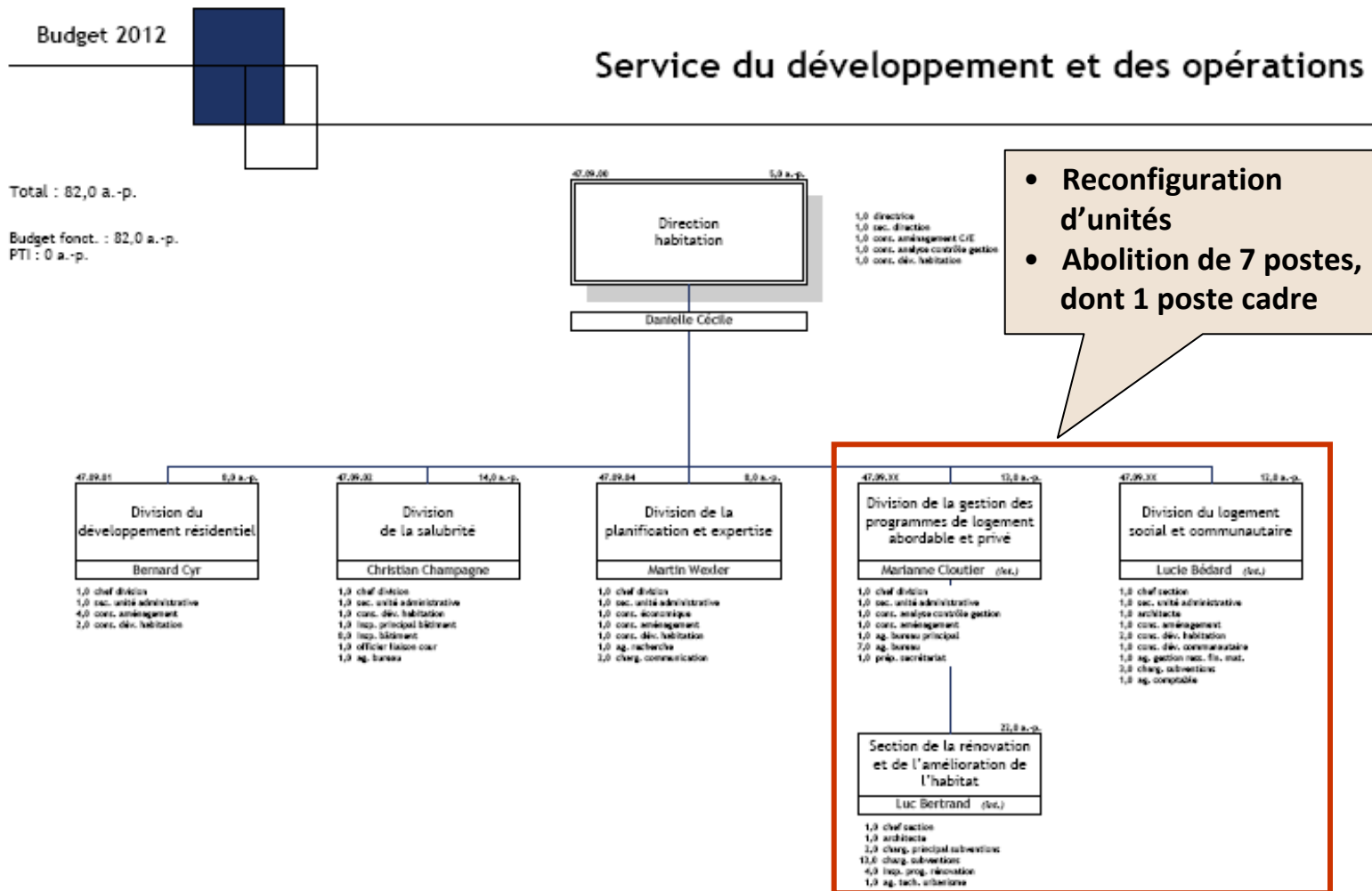
ÉCART 2011-2012

	P/A	Ville (000\$)	Agglomération (000\$)	Total
Recettes				
Budget 2011	-	15 421,2	26 876,5	42 297,7
Budget 2012	-	14 033,7	21 404,5	35 438,2
Écart (1)		1 387,5	5 472,0	6 859,5
Dépenses				
Budget 2011	89,0	39 428,3	30 587,5	70 015,8
Budget 2012	82,0	33 489,6	25 865,9	59 355,5
Écart	7,0	5 938,7	4 721,6	10 660,3
Écart net		(4 551,2)	750,4	(3 800,8)

Note : De plus, la Direction de l'habitation administre des subventions provenant de la Société d'habitation du Québec, dans le cadre du programme de développement de logements sociaux et communautaires *AccèsLogis*, pour un montant de plus de 55 M \$.

Budget 2012 - PRINCIPAUX ÉCARTS

1. DÉPENSES	
PROGRAMMES DE SUBVENTIONS	000 \$
· Logement social	(3 753,5)
· Accession à la propriété (remboursement de droits de mutation)	(2 479,7)
· Rénovation Québec	(3 370,0)
AUTRES POSTES BUDGÉTAIRES	
· Salaires et dépenses de fonctionnement	(432,1)
· Aide aux ménages sinistrés et sans-logis	(100,0)
· Campagne Habiter Montréal	(525,0)
RÉDUCTION TOTALE - DÉPENSES	(10 660,3)
2. REVENUS	
RÉDUCTIONS DIVERSES DES REVENUS	(6 859,5)



Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)

Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)

Corporation d'habitation Jeanne-Mance

Anjou 80